

En 2025, Passerelle diversifie ses voies d'admission

Partant du constat que les étudiants suivent des trajectoires de plus en plus variées et afin de réaffirmer son positionnement d'ouverture à tous les profils, Passerelle diversifie pour l'année à venir les modalités de sélection des étudiants de niveau bac+2 minimum, **intéressés par une poursuite d'étude en Grande Ecole de commerce.**

Ainsi, parallèlement au maintien du concours Passerelle 1&2 permettant d'accéder au Programme Grande Ecole de ses écoles membres après un bac+2 ou un bac+3/4, **Passerelle ouvre une nouvelle voie d'accès pour permettre aux diplômés de niveau bac+2 d'intégrer la troisième année du programme bachelor de ces mêmes écoles.**

Les projets et perspectives de Passerelle en 2025

Passerelle comptera en 2025 trois écoles membres : BSB, EM Normandie, et IMT Business School.

Ces trois écoles offriront chacune deux voies de recrutement :

- **Le concours Passerelle Bachelor 3** pour intégrer l'école en 3^{ème} année du programme Bachelor et obtenir un diplôme bac+3 **conférant le grade de licence,**
- **Le concours Passerelle 1&2** pour intégrer le Programme Grande École en pré-master ou master 1 et obtenir un diplôme bac+5 **conférant le grade de master.**

« L'édition 2024 a été marquée par une arrivée massive de jeunes diplômés BUT3 sur le concours Passerelle 2 », souligne Stéphane Bourcieu, Président de Passerelle à titre provisoire. « De plus, une légère baisse de notre résultat sur Passerelle 1 (-5% par rapport à 2023) nous invite en 2025 à diversifier notre offre pour les étudiants de niveau BAC+2, qui ne se projettent pas forcément encore dans des études longues et souhaitent d'abord valider un socle de connaissances de niveau BAC+3 », explique-t-il.

A l'instar de ce qui a été mis en place en 2024, et toujours dans le but de **fluidifier le processus de sélection**, les admissions seront annoncées aux candidats dans les 48 heures suivant l'arrivée de leur dernière note, sauf pendant les périodes d'embargo demandées par la CDEFM.

« En réduisant le délai d'annonce des résultats, nous voulons permettre aux candidats qui s'inscriront tôt de bénéficier des services d'accompagnement de leur future école, notamment s'ils recherchent une alternance - et ils sont de plus en plus nombreux dans ce cas », souligne Catherine Gautier. « Ils auront également plus de temps pour chercher un logement ou contracter si besoin un prêt bancaire ».

Les modalités de sélection en 2025

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 20 novembre et se prolongeront jusqu'au 27 juin 2025.

→ *Le concours Passerelle Bachelor 3*

Pour candidater à Passerelle Bachelor 3, les candidats doivent **obligatoirement étudier dans une filière en lien avec le management, le marketing, et la gestion des entreprises**, puis justifier de leur niveau académique à l'aide de documents obtenus durant leur scolarité (notes du bac, bulletins scolaires). Deux autres épreuves viendront compléter le parcours candidat, à savoir une épreuve d'anglais et un entretien individuel, complété par un dossier professionnel et de personnalité, et un CV.

→ *Le concours Passerelle 1 & 2*

Pour rejoindre le Programme Grande Ecole de l'une des écoles membres, tous les candidats peuvent postuler, **quelle que soit leur filière d'origine**. Une fois leur CV déposé et le dossier professionnel et de personnalité rempli, les candidats doivent passer une épreuve d'anglais et un entretien individuel.

→ *Les épreuves*

Pour les deux concours, l'épreuve d'anglais se déroule en ligne ou peut être remplacée par un justificatif de test extérieur (TOEIC/TOEFL/IELTS/Cambridge) ; l'entretien individuel se déroule soit en présentiel, soit en distanciel.

→ *Les admissions*

Trois notes en B3 et deux notes en P1/P2 seront prises en compte pour le calcul de l'admission, chaque note étant pondérée par des coefficients propres à chaque école. Pour être admis, le candidat devra comptabiliser un nombre de points supérieur à la barre d'admission propre à chaque école et à chaque programme.

→ *Les droits d'inscription*

Ils s'élèvent à **50 €** par concours ; la **gratuité** est accordée **pour les boursiers**.

Bilan du concours Passerelle 2024

« La mise en place d'un calendrier plus souple et étalé dans le temps, afin de mieux correspondre aux rythmes de chacun, a permis d'obtenir de très bons résultats. Cela démontre aussi l'agilité de nos écoles qui ont su se rendre disponibles tout au long de l'année pour recevoir les candidats », explique Catherine Gautier, Déléguée générale Passerelle. Avec 1 260 places ouvertes, dont 300 en Passerelle 1 et 960 en Passerelle 2, **le concours Passerelle 2024 a attiré 2 024 étudiants qui se sont inscrits au concours et ont passé les épreuves, dont 1 154 sont désormais étudiants en pré-master (lauréats du concours Passerelle 1) ou en master (lauréats du concours Passerelle 2) dans l'une des écoles membres.**

« Tandis que les années précédentes, les inscriptions étaient terminées fin avril, nous avons constaté cette année que plus de 20% de nos candidats ont décidé de s'inscrire à partir du mois de mai », précise Catherine Gautier.

Contact presse :

Catherine Gautier – Déléguée générale – c.gautier@passerelle-esc.com